

# Le Passé forestier de la Bretagne et l'expansion des Résineux

par Marcel GAUTIER

La Bretagne est une des régions les moins boisées de France. Les sylves ne couvrent, en effet, que moins de 5 % de sa superficie (4 % dans le Finistère), contre 19,3 % pour l'ensemble du pays. Et pourtant, l'on dit souvent qu'elle fut couverte de forêts dont l'intérieur de la province, l'Argoat ou « pays des bois », conserverait le souvenir dans son nom. Quelles preuves peut-on apporter à cette affirmation ?

Tout d'abord, les témoignages des zones basses du littoral qui furent submergées par la transgression flandrienne, montée des eaux marines qui s'acheva en plein moyen âge. Aussi bien dans les palues méridionales que dans celles de la baie du Mont-Saint-Michel, l'on retrouve des troncs d'arbres enfouis. Ensuite, les données de la palynologie, de l'étude des pollens conservés dans les tourbières de l'Arrée, de l'Armor léonard, de la région littorale entre Penmarc'h et Concarneau (2). Celles du Yeün Elez, dans l'Arrée, ont livré les preuves qu'il y eut, là où règne aujourd'hui la lande, une végétation forestière préhistorique de chênes, d'aulnes, de hêtres, de sapins, d'ormes, de bouleaux et de coudriers. Enfin, les données de la toponymie, la densité relativement forte des noms de lieux en « bois », « aulnaie », « hoat » ou « coat », les « kelleneg », les « faouët » ou « faouédic » évocateurs de bois disparus. Nous disons de « bois » et non de « forêts », c'est-à-dire de surfaces boisées d'étendue réduite, encore qu'une ceinture de lieux dits Penhoët (Chef du bois) entoure, dans un rayon de 2,500 à 8 km, l'actuelle forêt de Lanoué. Car dès le Néolithique, il semble bien que le déboisement, fruit de la conquête du sol par l'agriculture, ait été important. Il reprit au moyen âge et fit reculer la forêt. Le nom de Poutrocoat désignant le pays qui correspond aujourd'hui au bassin de Rohan, de la forêt de Paimpont à celle de Quénécan, signifiait, semble-t-il, le « Pays à travers les bois » et non le « Pays de la forêt » ; donc une contrée déjà largement défrichée. L'on est ainsi loin de la notion d'une forêt arturienne des romans bretons, de cette mythique Brocéliande dont on a cherché les preuves douteuses de l'ancienne extension dans le fait qu'il existe deux hameaux de Bressilien ou Bresselien en Paule et en Priziac,

---

(2) Les numéros entre parenthèses renvoient à la bibliographie.

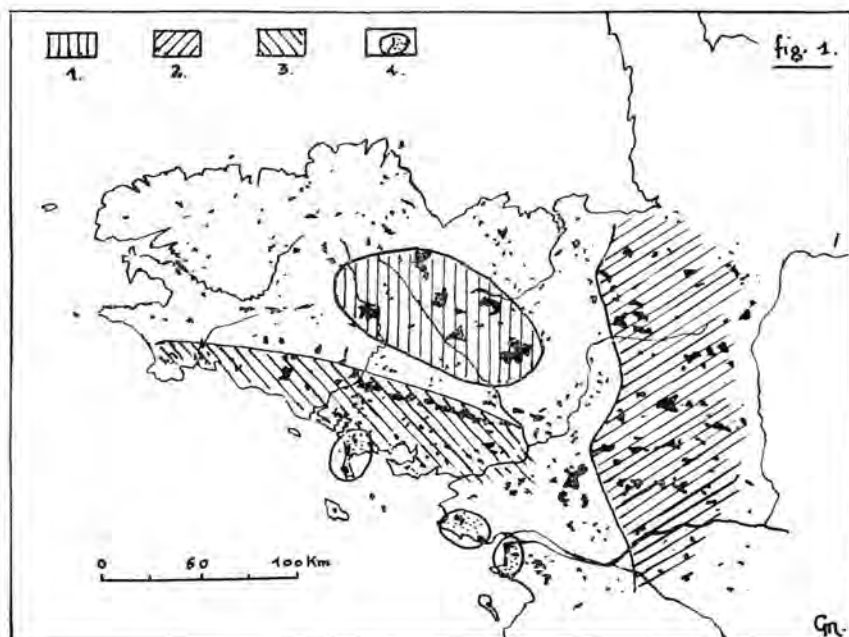


Fig. 1. — Les forêts en Bretagne : 1. Zone des grandes forêts de l'ancien Poutrocoat (de l'W à l'E et du N au S : Quénécan, Lorges, Loudéac, Lanouée, La Hardouinais, Paimpont) ; 2. Les vestiges de la « forêt frontière » ; 3. Zone méridionale des reboisements en résineux ; 4. Zones des forêts littorales de pins maritimes ; G : Forêt du Gâvre ; P : Forêt de Prinée.

à 90 km à l'Ouest de la forêt de Paimpont hantée par Viviane et par Merlin. Plus sagement, Wace nous décrit Brocéliande au <sup>xiii</sup> s. comme « une forêt en une lande », nous donnant d'elle une image qui nous paraît beaucoup plus conforme à celle qu'elle devait offrir. Mais c'est encore là que l'on rencontre la plus forte densité de forêts de toute la Bretagne intérieure, forêts de Paimpont, de la Hardouinais, de Lanouée, de Lorges, de Quénécan. Une autre région, toutefois, offrait également une forte proportion de sylves. Il s'agit de celle qui constituait les marches orientales de la province en bordure de la Normandie, du Maine et de l'Anjou. Là s'étendait une large barrière forestière dont il nous reste encore des témoins dans la forêt de Fougères, dans l'ensemble des forêts de Haute-Sève, de Rennes, de Sévailles et de Chèvre, dans les forêts du Tertre, de la Guerche, d'Araize, de Teillay, de Juigné et d'Ancenis. D'autres vestiges de cette forêt frontière subsistent dans le Craonnais, dans le Segréen et jusque dans les Mauges, au Sud de la Loire. Barrière qui rendit longtemps malaisées les relations de la province avec le reste de la France et qui contribua à son isolement, en des temps où la voirie était mauvaise. Pour aller de Versailles à son château des Rochers près de Vitry, la marquise de Sévigné empruntait la voie fluviale d'Orléans à Nantes. Déjà pourtant, la barrière forestière de l'Est était depuis longtemps largement rompue (fig. 1).

Aux <sup>xvii</sup> et <sup>xviii</sup> s. les forêts bretonnes ont beaucoup souffert. Les plaintes, à cet égard, abondent dans les documents de l'époque. Est-ce à dire que l'extension des sylves armoricaines était beaucoup plus grande qu'aujourd'hui ? Ce serait courir trop

vite à une conclusion sans fondement. Les actes anciens, tels que le Mémoire de 1479 sur les forêts des Rohan, ont tendance à exagérer les étendues sylvestres. Que dire de l'image approximative que nous en donnent les cartes ! L'une d'elles, datée de 1703 et conservée aux Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine ne place-t-elle pas la forêt de Loudéac à l'Ouest de l'agglomération du même nom ? (a). Mais il est certain qu'au xvii<sup>e</sup> s., et plus encore au xviii<sup>e</sup>, les forêts bretonnes eurent beaucoup à souffrir. Le pacage des animaux en forêt, les incendies, les empiètements des riverains en mal de conquête agricole, l'exploitation abusive des futaies travaillaient à la dégradation des sylves. Les besoins de la Marine, ceux des forges chauffées au bois et des bas-fourneaux à charbon de bois, établis à proximité des grands massifs forestiers de Paimpont à Coat-an-Noz, de Lorges à Lanouée, de La Hardouinais à Pont-Calleck par Loudéac (Le Vaublanc) et Quénécan, provoquaient l'appauvrissement des réserves. Mais ces entreprises industrielles contribuèrent par ailleurs à l'embellissement des sites en créant de grands étangs artificiels, générateurs de force motrice, dans lesquels se mirent toujours les futaies. L'industrie du lin, qui était florissante dans l'intérieur de la province, utilisait de grosses quantités de cendres de bois pour le blanchiment des toiles. Au total, les forêts passèrent de la futaie au taillis, du taillis aux broussailles, et des clairières à la végétation arbustive s'étaient ouvertes dans les massifs. La forêt se ruinait par l'intérieur plus qu'elle ne reculait sur ses franges ; même si certaines sylves, d'ailleurs de faible étendue, comme la forêt de Princé dans le pays de Retz, sont aujourd'hui réduites à des lambeaux qui témoignent de la disjonction d'un massif unique. Autant que l'on puisse en juger d'après les recensements et les enquêtes qui nous sont parvenus, les forêts bretonnes conservaient à peu près, au début du xix<sup>e</sup> s., les limites qu'elles avaient à la fin du xvii<sup>e</sup> s. ; et leur étendue ne différait guère de ce qu'elle est actuellement (3). Mais un effort de remise en état s'imposait.

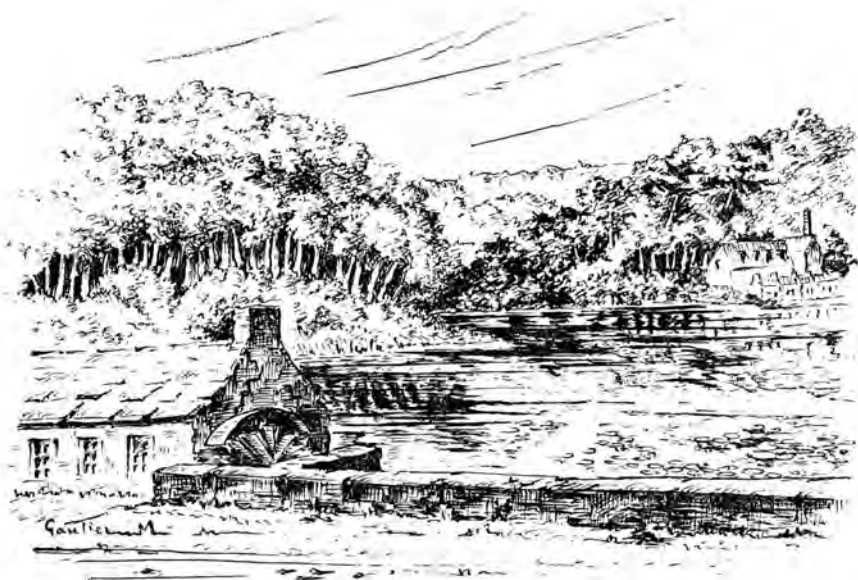
L'œuvre, facilitée par l'abandon des anciens usages agraires, notamment du pacage en forêt et des emprises individuelles sur la propriété forestière, fut entreprise à partir du début du xix<sup>e</sup> s. Elle ne prit cependant toute son ampleur qu'avec la disparition des industries rurales, dévastatrices des surfaces boisées, vers la fin du siècle. Les conifères furent alors, en Bretagne, les agents de la restauration des forêts.

Dès le premier tiers du xix<sup>e</sup> s., des landes furent plantées en résineux à l'initiative de particuliers. Puis, dans les dernières années de la Restauration, une « Compagnie de Bretagne pour la plantation de 100 000 ha de landes en pins et bois résineux » était constituée. Sans doute, dans les anciennes sylves, les premières plantations furent-elles ravagées par les riverains qui intentaient encore de multiples procès pour atteinte à leurs droits traditionnels de pacage et de litière. Pourtant, dès 1836, le pin était devenu l'une des 3 espèces dominantes dans la forêt de Paimpont, avec le chêne et le bouleau. En 1854, une forêt domaniale de pins maritimes était créée sur les sables de la presqu'île de Quiberon, premier exemple de ces forêts de dunes qui devaient connaître un certain succès depuis Saint-Brevin et Tharon, au

(a) Pour plus de détails sur ces défauts des documents anciens et sur les sources utilisées ici par nous, cf. M. GAUTIER (3), pp. 204-211 et notes 41 à 52, pp. 243-244.

Sud de la Loire, jusqu'au delà de Carnac. Elles ne couvrent cependant que 178 ha dans le Finistère, 309 dans le Morbihan, alors qu'elles opérèrent ailleurs des conquêtes plus notables ; sans parler des 53 233 ha de la Gironde et des 49 589 ha des Landes, l'on peut citer, par exemple, les 5 641 ha de la Vendée. Le Vendéen, le pin parasol, à la très belle silhouette, isolé ou par groupes de 2 à 4 auprès des fermes vendéennes, gagna parcimonieusement le Pays de Retz, dans la Bretagne du Sud de la Loire. Dans ce domaine des faits locaux originaux, l'on doit aussi mentionner les bois de mélèzes du Japon qui parent les versants de quelques vallées finistériennes, notamment entre Pleyben et Brasparts, ou les résineux exotiques du château de Beg-ar-Polhoat, dans la vallée de l'Odet, en aval de Quimper.

A l'origine, du moins dans les forêts domaniales de Haute Bretagne, les résineux furent plantés en tant que formes de transition destinées à ouvrir la voie d'un reboisement en feuillus. En 1870 encore, l'on pouvait lire dans un projet d'aménagement de la forêt de Haute-Sève, au Nord-Est de Rennes, conservé dans les archives régionales des Eaux et Forêts : « une fois la lande améliorée par les résineux, on fera du chêne ». C'est le pin sylvestre qui était alors l'essence choisie pour cette préparation du sol forestier. Mais si les résineux contribuèrent certainement à la restauration des sylvies bretonnes, la colonisation par les feuillus n'apparut pas aussi rapide que l'avaient prévue des estimations trop optimistes. Par ailleurs, le pin se haussait à la qualité de bois d'œuvre, utilisé comme poteaux de mines, pour la fabrication d'emballages et dans la construction. De sorte qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> s. et au début du XX<sup>e</sup> s., l'on assista, par exemple dans les forêts de Rennes et de Haute-Sève, à ce que l'on put appeler « la marche triomphale des pins ». En 1933, la forêt de Haute-Sève comportait 504 ha en feuillus contre 314 en résineux.



« ... les grands étangs des forges,  
dans lesquels se mirent toujours les futaies... »

En Basse Bretagne, le mouvement était parti des landes du Morbihan méridional, d'Auray à Hennebont, et du Cap Caval, dans le Pays bigouden. Il gagna de là vers le Nord et le Nord-Ouest dans la Bretagne péninsulaire. En 1868, l'on notait la présence de quelques bois de « sapins » sur d'anciennes landes en Plouguenast, à 15 km au Nord de Loudéac. Et Ardouin-Dumazet, au cours de ses « Voyages en France », signalait en 1896 des landes boisées de pins autour de Pontivy. L'extension se fit le long des routes, des voies ferrées et du canal de Nantes à Brest, qui permettaient l'exportation des poteaux de mines. Le canal transportait en 1869, à partir des ports de Châteaulin à Carhaix, 2 807 t de bois (dont 657 t de bois de construction) vers Nantes et Lorient, 391 t vers Brest (dont 123 t de bois de construction) : soit 3 198 t. Ce qui représentait 21,4 % de son trafic total.



Résineux dans les dunes de Beg-Meil en Fouesnant (Finistère)

C'est toutefois dans la Bretagne méridionale que les conquêtes du pin étaient le plus sensible dans le paysage. Le Morbihan gagnait 1 850 ha de forêts par le développement de ses pinèdes entre 1882 et 1892. Les pins gagnaient les landes de Silfiac et de Malguénac, à l'Ouest de Pontivy. Toutefois, son extension fut, là, bloquée par celle des défrichements, et il connut même un recul par suite des conquêtes de la culture. Vers 1903, il gagnait cependant les crêtes de la Montagne Noire, près du Roc'h Toulæron, de Laz et de Motreff. Poussant plus loin encore vers le Nord-Ouest, il atteignait les pentes du Menez-Kerque, au Sud-Ouest de Châteaulin, où il couvrait 750 ha. Il s'étendit aussi jusqu'à l'Arrée, où la plantation des résineux ne connut toutefois le succès que sur le plateau de Keranna. Puis il atteignit le littoral de la Manche, et Paimpol exportait, en 1903, 1 200 tonnes de poteaux.

C'est en effet l'utilisation des pins pour le boisage des galeries dans les houillères de Grande-Bretagne qui constituait alors le principal objet de l'exploitation des pinèdes. La répartition des expéditions vers Newport, dans le Pays de Galles, où les bateaux chargeaient du charbon comme fret de retour, indique assez bien l'extension des boisements en résineux au début du  $xx^e$  s. En 1903, Lorient expédiait 30 265 tx de poteaux de mines vers Newport, Auray 3 280, Hennebont 3 000 ; ce qui fait un total de 36 545 tx pour les cargaisons de ces 3 ports morbihannais. A la même date, Quimper expédiait 517 tx de poteaux de mines, Pont-l'Abbé 835, Pont-Aven 170 ; soit 1 522 tx seulement pour les ports expéditeurs du Sud-Finistère. La Basse Bretagne fournissait à Newport près du quart des poteaux de mines en provenance de la France, soit 40 000 t sur 180 000. C'était là le seul fret de sortie qui comptait alors dans la Bretagne péninsulaire. Vers 1926-27, les ports morbihannais atteignirent même le total d'environ 100 000 t. Ce qui représentait, dans des conditions normales d'exploitations des pinèdes, environ 25 000 ha boisés en pins. Or, les recensements n'en indiquaient que 5 000 ha pour le Morbihan, correspondant à  $3/10^e$  des surfaces boisées. L'administration des Eaux et Forêts admettait donc qu'il existait 20 000 ha de pins non recensés, sous forme de boqueteaux ou de « bois-landes », cadastrés comme landes. Ajoutons leur les pins plantés sur les talus qui clôturaient les champs. Les pins étaient abattus à « blanc-étoc », c'est-à-dire en coupe rase par les paysans, surtout pendant la morte-saison hivernale (8). La dernière goëlette de Paimpol qui survécut à la ruine de la flotille morutière termina sa carrière par ce trafic aller-retour bois-charbon, vers 1934, sous le nom significatif de « Coat-Coal », associant le breton à l'anglais.

Il est malaisé d'évaluer, nous venons de le voir, l'importance des reboisements en résineux, ceux qui n'ont pas fait l'objet de subventions de l'Etat échappant à toute estimation précise. En outre, la propriété forestière bretonne est émiettée. Vers 1935, 2 propriétaires seulement possédaient plus de 2 000 ha de bois dans le Morbihan, 12 plus de 200, 250 de 10 à 200 ha, et près de 4 000 moins de 10 ha (5). Les particuliers détenaient là 93,5 % de la superficie boisée. Dans les Côtes-du-Nord, il n'y a pas de forêt domaniale. La part de l'Etat paraît toutefois s'être accrue si l'on en croit les chiffres donnés par G. PLAISANCE en 1961 (6) : elle serait d'un cinquième dans le Morbihan, d'un quart dans l'Ille-et-Vilaine, d'un tiers dans le Finistère et dans la Loire-Atlantique. Mais d'autres auteurs parlent de 90 % pour la part des particuliers dans l'ensemble de la Bretagne. Mieux vaut donc, en attendant les données précises des hommes de l'art, nous borner à l'estimation de la part tenue par les résineux dans les sylves actuelles à partir de quelques exemples localisés. Le pin maritime se rencontre, sous la forme de peuplements, à l'intérieur des massifs domaniaux de Lanvaux, de Camors et de Floranges. A Camors, le pin sylvestre, introduit en 1835 et en 1865, s'est montré envahissant, passant de 85 à 133 ha sur les 646 de la forêt. Et les résineux représentent 40 % des arbres dans les forêts domaniales du Morbihan, 30 % dans les forêts particulières de ce même département, près du tiers des surfaces boisées dans la région rennaise, mais 15 à 20 % seulement pour la forêt de Rennes. Dans la forêt de Lanouée, pour laquelle existe un plan de reboisement en pins sylvestres, en épicéas de Sitka et en d'autres



Bouquet de pins près du Moulin de la Roche du Bois  
en Goven (Ille-et-Vilaine)

espèces du même type, les résineux occupent 215 ha en massifs, 320 en bouquets, sur une superficie totale de 3 812 ha ; soit 14,3 %. 10 % seulement des 4 459 ha de la forêt du Gâvre, en Loire-Atlantique, sont plantés en résineux, pins maritimes et pins sylvestres. Sur 694 ha, la forêt de Fréau, dans le Finistère, ne compte que 5% seulement de résineux (pins sylvestres). La forêt de Duault est en cours d'enrésinement en sapins ; des plantations de résineux ont également été effectuées dans la forêt de Conveau. Et la forêt du Huelgoat (590 ha), renferme aussi des pins sylvestres, des pins Laricio, des sapins. L'on peut donc constater qu'aujourd'hui encore, la proportion des résineux reste plus forte qu'ailleurs dans la Bretagne méridionale, et notamment dans le Morbihan.

Sans doute un forestier a-t-il écrit que les problèmes posés « par la répartition des plantes sur le globe sont affaire non seulement de botaniste mais de géographe » et que « les forêts ne sauraient échapper aux lois générales de cette répartition » (b). L'étude des forêts comporte en effet celle des sols, de la topographie, des conditions climatiques qui peuvent influer sur la composition des sylves et sur leur répartition, de même que celle des liaisons de l'exploitation forestière avec les autres aspects de la géographie d'une contrée, son peuplement, le niveau de vie

(b) R. BLAIS : La Forêt (P.U.F., 1938).

de ses habitants, son système des transports, son économie rurale et industrielle. Mais le géographe qui signe ces lignes laisse volontiers la place aux spécialistes de la forêt. Ils nous diront les causes du succès ou de l'échec de certains reboisements en résineux dans l'intérieur de la Bretagne, la valeur des espèces, les conditions de leur choix en fonction des facteurs écologiques, et si les résineux, qui contribuèrent pour une large part à la renaissance de la forêt bretonne, présentent toujours le même intérêt.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

1. COUFFON René : Toponymie bretonne : la forêt centrale, les plous (Mémoires de la Soc. d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, XXVI, 1946, pp. 19-34).
2. DUBOIS G. (M<sup>me</sup> et M.) : Tourbières de Saint-Michel de Brasparts (Finistère) (C. R. Somm. Soc. Géol. de Fr., N° 14, 19 nov. 1945, pp. 204-205).  
— Sur la sylvie de l'Armor léonard et sur la genèse de quelques tourbes en cette contrée (C. R. Acad. des Sc., T. 197, 1933, 2).  
— Résultats d'analyses polliniques des tourbières littorales flamandriennes entre Penmarc'h et Concarneau (C. R. Acad. des Sc., T. 200, 1935, 1).
3. GAUTIER M. : La Bretagne centrale, étude géographique (Thèse, La Roche-sur-Yon, 1947, in-8°, III + 453 p.).
4. GONNEVILLE (A. DE) et DUVAL A. : Le reboisement en Bretagne (Revue des Eaux et Forêts, XLIV, août-sept. 1945, pp. 462-472).
5. KUNTZ J. : Monographie agricole du Morbihan, enquête de 1929, publiée en 1937 (ROUX Cl. : pp. 161-177).
6. LE LANNOU M. : Géographie de la Bretagne (Tome premier, pp. 111-116 ; Rennes, 2 vol., 1956).
7. PLAISANCE G. : Guide des forêts de France (Paris, 1961, 411 p.).
8. ROBERT-MÜLLER Ch. : Le pin maritime en Bretagne (Bulletin de l'Association de Géographes français, 1927, pp. 53-56).
9. VALLAUX C. : La Basse-Bretagne, étude de géographie humaine (Paris, 1907, in-8°).